



## FORMATIONS de la CHAMONJARDE HIVER 2017 / 2018

### Sécurité « SKI HORS PISTE » Niveau 2

- **Niveau requis et conditions d'inscription** : bonne technique et pratique régulière du ski ou snowboard hors-piste et bonne maîtrise de la recherche DVA mono victime : avoir suivi un niveau 1 Chamoniarde ou DVA 1 ANENA. Autres : s'adresser à l'OHM.

- **Contenu de la journée** :

- Rapide rappel des points abordés dans le programme ski hors-piste niveau 1
- Gestion d'un groupe en ski hors-piste sur un itinéraire présentant des dangers particuliers (progression, rôle du leader, facteurs humains, communication)
- Méthodes de recherche multi victimes : apprendre à retrouver **deux victimes ensevelies** en moins de 15 min (recherche dva, sondage, dégagement) et premiers secours
- Mise en place d'un exercice de secours en avalanche : stratégies, gestion du groupe, alerte, prise en charge des victimes, indices de surface, gestion du stress, etc...
- Préparer l'arrivée des secours hélicoptérés

- **Matériel nécessaire** :

- Matériel de ski/snowboard
- Casque de ski (recommandé)
- DVA numérique avec fonction marquage, pelle et sonde (éventuellement possibilité de prêt)
- Forfait de ski pour la journée (minimum Chamonix le Pass) – assurance – pique-nique
- Carte IGN de Chamonix (optionnel)

#### DATES DES FORMATIONS

Samedi 27 janvier 2018

Samedi 10 mars 2018

Mardi 27 février 2018

DEROULEMENT DE LA JOURNEE (Les formations sont maintenues en cas de mauvais temps).

**8h30** : RDV au bureau de l'Office de Haute Montagne. Parking couvert Saint-Michel situé à proximité (gratuit 1h)

**9h30-16h30** : ateliers terrain

Groupe de 6 personnes maximum

Encadrement : guide de Haute-Montagne, formateur *La Chamoniarde*

#### MODALITES D'INSCRIPTION

- Par téléphone : **04.50.53.22.08** ou sur place dans les locaux de l'OHM (Pas d'inscription par mail)
- Assurance personnelle couvrant les activités de ski sur pistes et hors-pistes
- Inscription validée à la réception du règlement de 50 €
- Toute annulation à moins de 4 jours (96 heures) ne sera pas remboursée

Adresse postale pour l'envoi du règlement :

*La Chamoniarde, Maison de la Montagne, 190 Place de l'église, 74400 Chamonix.*